RCS: LILLE METROPOLE

Code greffe: 5910

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01675

Numéro SIREN : 529 214 744

Nom ou dénomination : Elysis Consulting

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt 18751



# **Bilan Actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 749	16 499	4 251	5 270
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles			İ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	116 080	38 384	77 696	86 509
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	171 728	98 182	73 546	55 948
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 000		30 000	20 000
Créances rattachées aux participations	676		676	50 919
Autres titres immobilisés				
Prêts	70.000		70.000	47.000
Autres immobilisations financières  TOTAL ACTIF IMMOBILISE	73 080 <b>412 314</b>	153 065	73 080 <b>259 248</b>	17 280 <b>235 925</b>
1	412 314	153 065	259 246	235 925
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 846 312		1 846 312	2 107 720
Autres créances	87 036		87 036	99 281
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 148 595		2 148 595	520 093
Charges constatées d'avance (3)	50 601		50 601	44 527
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 132 544		4 132 544	2 771 62°
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	4 5 4 4 6 5 5	450.00	4 654 755	
TOTAL GENERAL	4 544 857	153 065	4 391 792	3 007 546
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			SENOR	

INGENOR SARL Capital 1.400 € SARL Capital 1.400 €
6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: jgönce@jagener.ft
TVA: FR 13 524 193 109 - SIRET 524 193 109 60013

**m**.

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tel. 03-20 47 27 00



# **Bilan Passif**

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		700 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Réserves réglementées	11 700	8 300
Autres réserves	708 905	554 127
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	247 513	208 178
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 078 118	880 605
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		·
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
		90 00
Provisions pour risques Provisions pour charges	1	90 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		90 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	<del> </del>	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 492 212	297 22
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 553	81 60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 333	10 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 706	372 48
Dettes fiscales et sociales	1 414 517	1 188 67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	'414311	1 100 07
Autres dettes	61 686	51 67
Produits constatés d'avance (1)	01000	35 28
TOTAL DETTES	3 313 674	2 036 942
Ecarts de conversion passif	33.3374	2 030 34
TOTAL GENERAL	4 391 792	3 007 540
TOTAL GENERAL	4 391 792	3 007 340
(1) Dont à plus d'un an (a)	628 853	141 20
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 684 821	1 885 74
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 598	3 14
·	2 330	3 14
(3) Dont emprunts participatifs		

### **INGENOR**

SARL Capital 1,400 €
6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY ŁEZ/LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: ibence@ingenor.tr
TVA: FR 13 524 193 109 - SIRP \$1,93 109 00013

m

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 473 263	7 515 633
Chiffre d'affaires net	7 473 263	7 515 633
Dont à l'exportation	112 732	81 077
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 800	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 911	26 809
Autres produits	8 118	2 778
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 504 092	7 545 220
Charges d'exploitation (2)		, , , , ,
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 560 380	1 767 220
Impôts, taxes et versements assimilés	174 468	145 429
Salaires et traitements	3 646 848	3 716 97
Charges sociales	1 458 113	1 489 78
Dotations aux amortissements et dépréciations :	1 430 113	1 403 70.
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 472	30 14
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	""	30 140
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 334	1:
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 873 616	7 149 568
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	630 476	395 652
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	154 598	13 07
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	154 598	13 07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-154 598	-13 07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)	475 878	382 58

# **INGENOR**

SARL Capital 1.400 €
6, Rue des Tillouts
59390 SANLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86535 mail: igonce@ingenor.fr
TVA:££13524 183 109 - SIRET 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France 22 Denis Papin Tél. 03 20 47 27 00 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		21 888
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	90 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	90 000	21 888
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	40 000	291
Sur opérations en capital		1 800
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		48 100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	40 000	50 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	50 000	-28 303
Participation des salariés aux résultats (IX)	117 166	66 581
Impôts sur les bénéfices (X)	161 199	79 519
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 594 092	7 567 108
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 346 578	7 358 930
BENEFICE OU PERTE	247 513	208 178
(a) Y compris:		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**INGENOR** 

SARL Capital 1.400 €
6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 555 (Mail: igonce@ingenor.fr
TVA: FR 13 524 193 109 SIRET 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ELYSIS CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 4 391 792 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 513 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques,

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

INGENOR

SARL Cabital 1.400 € 6, Rue des Tilleuts 59390 SAILLY LEZ LANNOY

Tél. : 06 18 <del>01 86 35 Un</del>ail : jgonce@ingenor.fr TVA : FR 13 524 193 109 - SIRET 524 193 109 00013

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

m

MAZARS HAUTS DE France 22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tél. 03 20 47 27 00

Voir rapport de l'expert comptable



### Règles et méthodes comptables

### Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

### Impact COVID-19:

- Souscription d'un prêt garanti par l'état pour 700K€
- Chômage partiel de mars à decembre : les remboursements s'élèvent à 290K€

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

m

 MAZARS HAUTS DE France
 22 Denis Papin

 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
 Tél. 03 20 47 27 00

12

**INGENOR** 

SARL Capital 1.400 €

6, Rue des Tilleuls 59390 SAILLY LEZLANNOY

Tél.: 06 18 01 86 55 pueit: jgonce@ingenor.fr TVA: FR 13 524 192 109 SIRET 524 193 109 00013 ELYSIS CONSULTING

**Annexe** 



# Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**INGENOR** 

SARL Capital 1.400 € 6, Rue des Tilleuts
59390 SALLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 \$5 - mail: igonce@ingenor.fr
TVA: FR 13 524 193 189 - SIRET 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ



### Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 099	1 650		20 749
Immobilisations incorporelles	19 099	1 650		20 749
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions	113 480	2 600		116 080
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	4 192		1	4 192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 548	34 988	1	167 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours			ľ	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 219	37 588		287 808
- Participations évaluées par mise en				
équivalence				
- Autres participations	70 919		40 243	30 676
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 280	55 800		73 080
Immobilisations financières	88 199	55 800	40 243	103 756
ACTIF IMMOBILISE	357 518	95 038	40 243	412 314

### **INGENOR**

SARL Capital 1.400 €
6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 mail: jgente@ingenor.fr
TVA: FR 13 524 193 109 \$18ET 524 193 109 00013

Υ

MAZARS HAUTS DE France 22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tél. 03 20 47 27 00



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 650	37 588	55 800	95 038
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 650	37 588	55 800	95 038
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			40 243	40 243
Scissions				
Mises hors service				l
Diminutions de l'exercice			40 243	40 243

### **INGENOR**

SARL Capital 1.400 € 6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: jgonce@inganor.fr
TVA: FR 13 524 193 109 SRELS21493 109 00013



### Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 829	2 669		16 499
Immobilisations incorporelles	13 829	2 669		16 499
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions	26 971	11 413		38 384
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	228	838		1 067
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 564	16 552		97 116
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	107 763	28 803		136 566
ACTIF IMMOBILISE	121 593	31 472		153 065

# **INGENOR**

SARL Capital 1.400 € 6, Rue des Tilleuls 59390 SAILLY LEZ LANNOY

Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: igonce@ingenor.fr TVA: FR 13 524 193 109 - SIRET 524 193 109 00013

m

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. 03 20 47 27 00

17



### **Actif circulant**

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 057 705 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
676		676
73 080		73 080
1 846 312	1 846 312	
87 036	87 036	
50 601	50 601	
2 057 705	1 983 948	73 756
	676 73 080 1 846 312 87 036 50 601	676 73 080 1 846 312 87 036 50 601 1 846 312 87 036 50 601

### Produits à recevoir

	Montant
FOURN RRR A OBTENIR	18 900
ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	335
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	5 481
Total	24 716

INGENOR

SARL Capital 1 400 €

6, Rue des Tilleuls

59390 SAILLY LEZ LAMNOY

Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: inforte@ingenor.fr

TVA: FR 13 524 193 109 SIRET 5 4 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France 22 Denis Papin Tél. 03 20 47 27 00 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		i I			
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change				1	
Pensions et obligations similaires	1				
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					İ
Autres provisions pour risques	90 000		90 000		
et charges					
Total	90 000		90 000		
Répartition des dotations et des					
reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			90 000		

### **INGENOR**

SARL Capital 1.400 € 6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - mail: igonce@ingenor.fi
TVA: FR 13 524 193 109 € 9RET 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



### **Dettes**

# Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 313 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 598	2 598		
- à plus de 1 an à l'origine	1 489 614	860 761	597 253	31 600
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 553	1 553		
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	343 706	343 706		
Dettes fiscales et sociales	1 414 517	1 414 517		
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes (**)	61 686	61 686		
Produits constatés d'avance				
Total	3 313 674	2 684 821	597 253	31 600
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-1 195 557			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 553			

# **INGENOR**

SARL Capital 1.400 €
6, Rue des Filleuls
59390 SAILLY LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - mall: igome@ingenor.fr
TVA: FR 13 524 193 109 - SPET 524 193 109 00013



### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	43 343
INT COURUS/EMPRUNTS ETABLISSTS	152
INTERETS COURUS	2 598
PERS CONGES A PAYER	160 921
PERS-PROV PARTICIPATION	117 166
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	74 350
ORG.SOC. CONGES A PAYER	64 959
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	33 458
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	8 257
ETAT - AGEFIPH	17 061
ETAT - FPC	3 608
ETAT - CONSTRUC	16 110
ETAT - ADESSAT	716
RRR ET AVOIRS A ETABLIR	13 698
Total	556 395

# Comptes de régularisation

# Charges constatées d'avance

· <del>-</del> · <del>-</del> ·	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	50 601		
Total	50 601		

# **INGENOR**

SARL Capital 1.400 €

SARL Capital 7.400 €
6, Rue des Tilleuls
59390 SAILLY/LEZ LANNOY
Tél.: 06 18 01 86 55 - møil: jgonnælingenor.hr
TVA: FR 13 524 193 109 Spær 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



### **Autres informations**

# **Engagements financiers**

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEUR FORTUNE	140 000
Autres engagements reçus	140 000
Total	140 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	140 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le retour à meilleur fortune est constitué par le constat que les capitaux propres d'ELYSIS IDF sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social, après réintégration dans les comptes du montant de l'abandon.

**INGENOR** 

SARL Capital 1.400 € 59390 SAIL LY LEZ LANNOY

Tél.: 06 18 01 86 551- meil: j60nce@ingenor.fr

TVA: FR 13 524 193 109, 51871 524 193 109 00013

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

### **ELYSIS CONSULTING SAS**

Société par actions simplifiée Au capital de 100 000 euros Siège social : Synergie Park 10 ter rue Louis Néel 59260 LEZENNES

### **529 214 744 RCS LILLE METROPOLE**

### PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22/06/2021

Le 22/06/2021, au Siège Social,

ELYPAR,

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 13 493 euros, Dont le siège social est 10 ter rue Louis Neel 59260 LEZENNES, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 883 208 100 RCS Lille Métropole

Associé unique de la société ELYSIS CONSULTING,

Représentée par son Président, la société INGENOR,

Société à responsabilité limitée, au capital de 1400 euros, Dont le siège social est 6 Rue des Tilleuls 59390 SAILLY LEZ LANNOY, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 193 109 RCS Lille Métropole

Représentée par son gérant Jérémy GONCE

### I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Il est rappelé tout d'abord les éléments suivants :

- Une cession de 3 254 actions a eu lieu entre la SARL INGENOR et la SAS ELYPAR, le 28 mai 2020
- Un apport de 6 746 actions a été réalisé par la SARL INGENOR au profit de la SAS ELYPAR, le 28 mai 2020

En sa qualité de Président de la société ELYPAR, unique associé de la société ELYSIS, la société INGENOR, représentée par Jérémy GONCE, son gérant, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2020.

À.

### II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020;
- Dépenses non déductibles fiscalement ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- L'approbation de la rémunération de la présidence ;

### PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 247 513.07 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

### DEUXIÈME DECISION – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée général prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 7 516 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

# TROISIÈME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 247 513.07 euros de la manière suivante :

### **Origine**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 247 513.07 euros.

### Affectation

- Dotation à la réserve réglementée pour acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants pour un montant de 7 380 €
- Dotation aux autres réserves pour un montant de 110 133.07 euros
- Au titre de dividende pour un montant de 130 000 euros

### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le Dividende unitaire est donc de 13 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 22/06/2021

### Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2019	50 000	0	0
31/12/2018	120 000	0	0
31/12/2017	80 000	0	0

# QUATRIÈME DECISION – APPROBATION DE LA REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au Président pour l'exercice écoulé à la somme de 208 794.82 euros.

L'associé unique décide de reporter la rémunération du président dans les mêmes conditions pour l'exercice suivant.

Jérémy GONCE

Gérant de la société INGENOR elle-même président de la société ELYPAR.

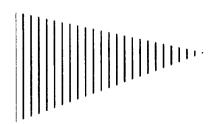
INGENOR

6, Rue des Tilleuls

63 SAILLY LEZ LANNOY

Hel.: 06 18 01 86 55 - mail: jgonce@ingenor.fr TVA: FR 13 524 193 109 - SIRET 524 193 109 00013





# Elysis Consulting

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



### **Elysis Consulting**

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Elysis Consulting,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Elysis Consulting relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 21 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Romain Lancelle



# **Bilan Actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 749	16 499	4 251	5 270
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	116 080	38 384	77 696	86 509
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	171 728	98 182	73 546	55 948
Immobilisations corporelles en cours		ļ.		
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 000		30 000	20 000
Créances rattachées aux participations	676		676	50 919
Autres titres immobilisés		ļ		
Prêts  Autoro immobilizations financières	72.000		72.000	47.000
Autres immobilisations financières  TOTAL ACTIF IMMOBILISE	73 080 <b>412 314</b>	153 065	73 080 <b>259 248</b>	17 280 <b>235 925</b>
ACTIF CIRCULANT	412 314	133 003	233 240	233 320
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)  Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
	4 946 242		4.040.242	0.407.700
Clients et comptes rattachés	1 846 312		1 846 312	2 107 720 99 281
Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	87 036		87 036	99 20
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 148 595		2 148 595	520 093
Charges constatées d'avance (3)	50 601		50 601	44 527
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 132 544		4 132 544	2 771 621
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 544 857	153 065	4 391 792	3 007 546
(1) Dont droit au bail		.50 000		0 001 040
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

m

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# **Bilan Passif**

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	100 000	100 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		10 000
Réserves réglementées	11 700	8 30
Autres réserves	708 905	554 12
Report à nouveau		007 12
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	247 513	208 178
Subventions d'investissement		200 77
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 078 118	880 60
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		90 00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		90 00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 492 212	297 22
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 553	81 60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		10 00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 706	372 48
Dettes fiscales et sociales	1 414 517	1 188 67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 686	51 67
Produits constatés d'avance (1)		35 28
TOTAL DETTES	3 313 674	2 036 942
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 391 792	3 007 54
(1) Dont à plus d'un an (a)	628 853	141 20
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 684 821	1 885 74
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 598	3 14
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



# Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 473 263	7 515 633
Chiffre d'affaires net	7 473 263	7 515 633
Dont à l'exportation	112 732	81 077
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 800	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 911	26 809
Autres produits	8 118	2 778
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 504 092	7 545 220
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 560 380	1 767 220
Impôts, taxes et versements assimilés	174 468	145 429
Salaires et traitements	3 646 848	3 716 97
Charges sociales	1 458 113	1 489 78
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 472	30 14:
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 334	12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 873 616	7 149 568
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	630 476	395 652
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	1	
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	154 598	13 07
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	154 598	13 07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-154 598	-13 07 <sup>-</sup>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)	475 878	382 58°

m

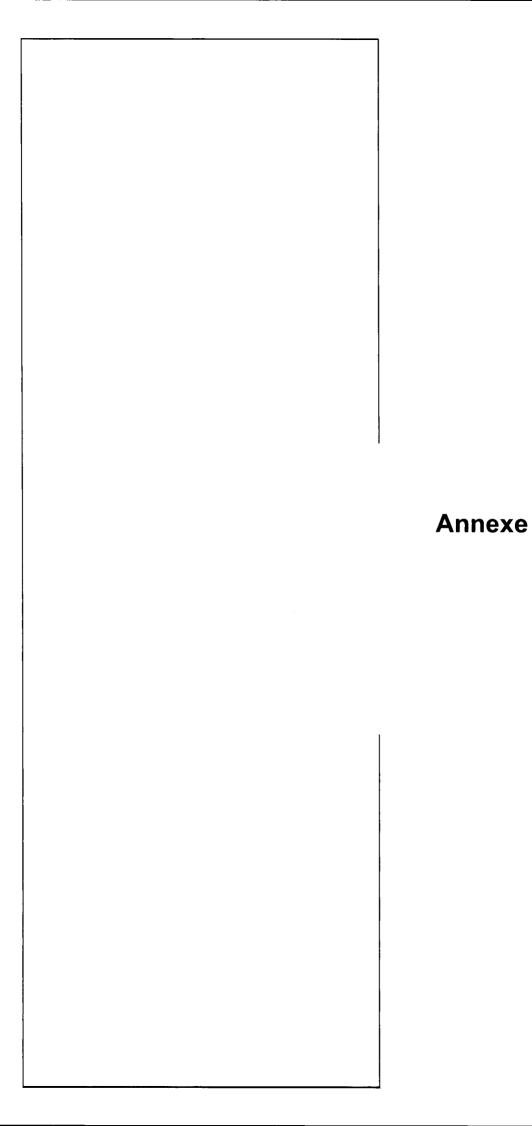
MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		21 888
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	90 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	90 000	21 888
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	40 000	291
Sur opérations en capital		1 800
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		48 100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	40 000	50 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	50 000	-28 303
Dedicination des selectés que etc. Hete (IV)	447.400	00.504
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	117 166	66 581
impots suries benefices (A)	161 199	79 519
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 594 092	7 567 108
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 346 578	7 358 930
BENEFICE OU PERTE	247 513	208 178
(a) Y compris:		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		





### Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ELYSIS CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 4 391 792 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 513 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans
\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier: 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





### Règles et méthodes comptables

### Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires,

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

#### Impact COVID-19:

- Souscription d'un prêt garanti par l'état pour 700K€
- Chômage partiel de mars à decembre : les remboursements s'élèvent à 290K€

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.



ELYSIS CONSULTING

Annexe



# Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

magass

MAZARS HAUTS DE France

22 Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ



# Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

<del></del>	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 099	1 650		20 749
Immobilisations incorporelles	19 099	1 650		20 749
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions	113 480	2 600		116 080
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	4 192			4 192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 548	34 988		167 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 219	37 588		287 808
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	70 919		40 243	30 676
- Autres titres immobilisés			.52.0	000.0
- Prêts et autres immobilisations financières	17 280	55 800		73 080
Immobilisations financières	88 199	55 800	40 243	103 756
ACTIF IMMOBILISE	357 518	95 038	40 243	412 314



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 650	37 588	55 800	95 038
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 650	37 588	55 800	95 038
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			40 243	40 243
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			40 243	40 243



### Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 829	2 669		16 499
Immobilisations incorporelles	13 829	2 669		16 499
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions	26 971	11 413		38 384
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	228	838		1 067
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 564	16 552		97 116
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	107 763	28 803		136 566
ACTIF IMMOBILISE	121 593	31 472		153 065



# **Actif circulant**

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 057 705 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
676		676
73 080		73 080
1 846 312	1 846 312	
87 036	87 036	
50 601	50 601	
2 057 705	1 983 948	73 756
	676 73 080 1 846 312 87 036 50 601	676 73 080 1 846 312 1 846 312 87 036 87 036 50 601 50 601

### Produits à recevoir

<del></del>	Montant
FOURN RRR A OBTENIR	18 900
ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	335
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	5 481
Total	24 716



# Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	· ·			1	
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					,
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	90 000		90 000		
et charges					
Total	90 000		90 000		
Répartition des dotations et des					
reprises de l'exercice :					
Exploitation		•			
Financières					
Exceptionnelles			90 000		



### **Dettes**

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 313 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 598	2 598	-	
- à plus de 1 an à l'origine	1 489 614	860 761	597 253	31 600
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 553	1 553		
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	343 706	343 706		
Dettes fiscales et sociales	1 414 517	1 414 517		
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes (**)	61 686	61 686		
Produits constatés d'avance				
Total	3 313 674	2 684 821	597 253	31 600
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-1 195 557			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 553			



# Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	43 343
INT COURUS/EMPRUNTS ETABLISSTS	152
INTERETS COURUS	2 598
PERS CONGES A PAYER	160 921
PERS-PROV PARTICIPATION	117 166
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	74 350
ORG.SOC. CONGES A PAYER	64 959
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	33 458
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	8 257
ETAT - AGEFIPH	17 061
ETAT - FPC	3 608
ETAT - CONSTRUC	16 110
ETAT - ADESSAT	716
RRR ET AVOIRS A ETABLIR	13 698
Total	556 395

# Comptes de régularisation

# Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
50 601		
50 601		
	d'exploitation 50 601	d'exploitation Financières 50 601



# **Autres informations**

# **Engagements financiers**

# Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEUR FORTUNE	140 000
Autres engagements reçus	140 000
Total	140 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	140 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le retour à meilleur fortune est constitué par le constat que les capitaux propres d'ELYSIS IDF sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social, après réintégration dans les comptes du montant de l'abandon.

